



Mémoire

présenté par

**Chantal Isabelle
Mario Coté
Benoit Courchesne
Lise Courchesne**

**Guy Melançon
Manon Duguay
Stéphane Dumaine
Marie-Claude Sylvestre**

Juin 2012

Mémoire
sur le projet d'agrandissement
du LET (lieu d'enfouissement technique) à Drummondville
(secteur Saint-Nicéphore)

Présentation

Nous, signataires de ce mémoire, sommes tous voisins qui habitons en bordure de la rivière Saint-François à Saint-Nicéphore, et sommes affectés par le projet d'agrandissement du L.E.T. de Waste Mangagement, tout comme plusieurs résidents du secteur avoisinant ledit site d'enfouissement.

Nous ne sommes ni institution, ni association et ni regroupement. Nous agissons dans ce dossier de notre propre gré et comme un devoir de citoyen, nous voulons que notre parole puisse apporter des changements positifs.

Nous croyons qu'il est impératif de se manifester pour protéger nos acquis, parce que nous résidons tous en bordure de la rivière par choix et parce que l'environnement de notre lieu de résidence, est considéré, à notre avis, comme un lieu de villégiature d'une beauté exceptionnelle. C'est ce qui nous a tous motivés à choisir cet endroit où il fait bon vivre.

Nous avons choisi le calme, la quiétude, les grands espaces, la proximité de la nature, la qualité d'un cadre de vie et avons payé le prix de ce choix et de cette qualité.

Pour nous, le projet d'agrandissement du L.E.T. (lieu d'enfouissement technique) va affecter la qualité de vie des citoyens à proximité du site projeté.

C'est pourquoi, nous vous présentons ce mémoire afin de préserver la qualité de vie des citoyens du secteur Saint-Nicéphore et pour émettre des opinions et des solutions tangibles qui pourraient être considérées par nos gouvernements dans le but d'améliorer la situation.

Les motifs qui augmentent nos appréhensions et nos craintes

Pour faire suite à la séance du 9 mai 2012, les dirigeants de la compagnie Waste Management ne nous ont pas sécurisé malgré toutes les données techniques élaborées lors de cette soirée.

Pour ce faire, l'agrandissement proposé est d'une ampleur qu'on ne peut imaginer. La superficie de 48,6 ha augmentant ainsi la capacité du lieu d'exploitation pour encore 20 ans, ne fait qu'augmenter nos craintes quant aux odeurs, au risque qu'il y ait perte de contrôle tant le site projeté est gigantesque. Lorsqu'on dit « risque », cela comprend plusieurs éléments comme suit :

- *Le fait qu'il y a un risque potentiel que la qualité de l'eau souterraine soit affectée. En fait, plusieurs résidences environnantes ne sont pas desservies par l'aqueduc de Drummondville. Il y a environ 3 kilomètres à vol d'oiseau qui séparent le site d'enfouissement de nos résidences. Une fuite pourrait éventuellement atteindre la source d'eau souterraine et sillonner jusqu'à notre source d'approvisionnement en eau potable;*
- *Le fait que si un désastre écologique survenait, il en coûterait des sommes faramineuses;*
- *Le fait que nous n'avons aucun moyen formel garantissant que les toiles de protection anti-fuite soient 100% étanches sur une période à long terme;*
- *Le fait que la rivière Saint-François est la seule source d'approvisionnement en eau (aqueduc) pour la majorité des citoyens de Drummondville;*
- *L'augmentation assurée de la présence d'odeurs nauséabondes du site projeté;*
- *Le fait qu'il n'y a aucune garantie que le tonnage de 600 000 T. autorisé n'augmente pas avec le temps si des mesures d'inspection ne sont pas prises;*
- *Le fait que le tonnage permis est déjà trop élevé;*
- *Le fait que la circulation des véhicules lourds va augmenter, donc, laisser au passage des poussières (débris) et briser nos routes;*

- *Le fait que les immeubles risquent une dépréciation de leur valeur (qualité de vie réduite et mauvaise publicité);*
- *Le fait que nous ne connaissons pas les impacts négatifs du futur du site projeté en combinaison avec le site actuel, alors pourquoi risquer ce qui pourrait compromettre la qualité de vie des citoyens et des générations futures?*

Les effets néfastes sur la santé

Étant donné l'ampleur du projet, il y aura donc augmentation de lixivie, cette substance étant toxique est néfaste pour la santé. Aussi, des toxines cancérigènes vous toujours s'échapper des biogaz. Il reste à savoir si les nouvelles technologies pourront atténuer le risque d'échappement des ces gaz... beaucoup de questions sans réponses!

Les efforts des citoyens aux 3 collectes (bac vert – bac gris – bac brun)

Malgré les efforts des citoyens concernant les 3 collectes (bac vert – bac gris et bac brun), ces efforts se fondent étant donné que le tonnage permis au site d'enfouissement est augmenté aux alentours de 600 000 tonnes. L'impact de ce tonnage élevé est le fait que la Ville de Drummondville reçoive environ 4/5 des déchets provenant du Centre du Québec, de la Montérégie, de l'Estrie et de la communauté métropolitaine de Montréal. Que nous n'acceptons pas particulièrement, c'est de recevoir les déchets de la Montérégie et de la région de Montréal, ces régions augmentant considérablement le volume.

Alors, comment pourrions-nous atteindre les objectifs du PGMR demandé par le Gouvernement? Il y a matière à réflexion ici.

La réalité sur les « poubelles » au Québec, suite au visionnement du film documentaire « La poubelle province »

Pour faire suite au documentaire présenté le 6 juin 2012 au cinéma RGFM de Drummondville présenté sous le thème « La poubelle province », nous étions sidérés de savoir ce qu'il advient du résultat des collectes des matières résiduelles. Nous sommes très déçus de voir que malgré les efforts de la population, beaucoup de matières recyclables se retrouvent quand même dans les sites d'enfouissement. Les grandes compagnies de ces sites profitent du fait que lesdites matières se dirigent vers leurs dépotoirs.

Les Québécois, nous ne sommes pas si « verts » qu'on le pense si on se compare aux japonais, aux français et même nos voisins américains.

Parmi les matières recyclables, encore trop de matières vont au dépotoir. Il serait grand temps de prendre des mesures pour que les matières recyclables aient une deuxième vie.

En effet, nous ne sommes pas les leaders idéaux pour la gestion des matières résiduelles car plus de la moitié va au dépotoir.

Il y aurait probablement une petite « mine d'or » dans la récupération des matières reliées aux entreprises et à la construction. À qui la chance alors?

Problématique constatée de certains centres de tri – Occasion de repenser leur gestion

Paradoxalement au fait que les sites d'enfouissement sont très lucratifs, certains centres de tri par exemple, éprouvent des difficultés financières. Pour être « performants », il leur faudrait plus de mécanisation. Les poubelles « vertes » sont difficiles à gérer. Il faut une volonté de tous et de nos instances politiques pour venir en aide à ceux-ci. Comme deuxième solution, il serait donc souhaitable que les gestionnaires des sites d'enfouissement puissent se mobiliser pour mettre en marche également la gérance des matières recyclables, s'il manque des promoteurs en ce sens bien entendu. Aussi, ils pourraient avoir vision de la gérance des matières organiques dans le but d'en faire du compost, agrandir leur compétence pour créer un centre de compostage. Il est entendu que le compost doit être retourné à la terre comme fertilisant et non comme couverture pour les sites d'enfouissement.

Cela devrait assurer des effets bénéfiques en réduisant le volume de nos matières allant au dépotoir. Aussi, pourquoi ne pas profiter des matières recyclées en plus grande quantité pour en faire du commerce à l'interne et à l'international?

Les demandes au Gouvernement pour légiférer plus strictement quant aux projets d'agrandissement des sites d'enfouissement

À notre avis, il n'est pas normal qu'aucun site d'enfouissement ne soit prévu pour chacune des régions au Québec.

Il n'est pas normal que présentement, le secteur de Saint-Nicéphore de la Ville de Drummondville reçoive, en plus des déchets de sa MRC (MRC de Drummond), ceux de la région Centre du Québec, de la Montérégie, de l'Estrie ainsi que de la communauté métropolitaine de Montréal.

Si on ne se lève pas pour protester contre la monopolisation de ces méga sites, nous serons envahis par les déchets provenant de trop de villes et municipalités. Il sera trop tard lorsque toute la machine sera en marche. N'attendons pas que la situation ne devienne incontrôlable.

C'est pourquoi, il serait souhaitable que nos gouvernements légifèrent en cette matière en imposant des restrictions et que si des permis doivent être émis, qu'ils soient restreints lorsque l'ampleur du site projeté est exagéré par rapport à sa situation, sa proximité des résidences et des cours d'eau et de tout autres facteurs venant en contradiction avec leur mission.

Serait-ce possible d'évaluer les territoires du Québec et de cibler justement des terrains éloignés des résidences et des cours d'eau pour recevoir de plus petits sites faciles à gérer et faciles d'accès par région? Il y aurait des économies potentielles, quant au carburant des camions (moins longue distance), diminution de la pollution concentrée en un seul endroit, etc., ne serait-ce pas plus équitable pour tous?

Une demande de volonté à nos Gouvernements pour promouvoir la consignation

Le Gouvernement pourrait obliger par exemple la SAQ à prendre en consignation les bouteilles de vin. Cela inciterait la population à les rapporter à la SAQ.

De plus, il faudrait demander aux restaurateurs d'envoyer leurs bouteilles de vin au recyclage et que celles des clients (principe apportez votre vin) soient également acheminées aux endroits désignés.

Également, les bouteilles d'eau pourraient être consignées. On risquerait moins d'en voir dans les poubelles.

Idée d'implantation d'un centre de déchiquetage pour papiers confidentiels

Afin d'assurer que les papiers contenant des informations à caractère nominatif (informations personnelles et confidentielles), soient déchiquetés, et du même fait, que l'identité des personnes ne soit pas volée, pourquoi ne pas proposer un centre de déchiquetage où les citoyens pourraient aller déchiqueter leurs documents confidentiels. Les appareils pourraient fonctionner au même titre qu'une machine distributrice. En payant une somme, la machine procéderait au broyage. Ces papiers broyés pourront être réutilisés par la suite pour débiter une deuxième vie. En effet, actuellement plusieurs individus ne jettent pas l'entièreté de leurs documents de peur de faire voler leur identité et ils ont raison.

Conclusion

En conclusion,

- *Nous demandons que le Gouvernement décrète que les matières ne proviennent que des MRC concernées ou d'un arrondissement n'excédant pas 35 kilomètres du site d'enfouissement;*
- *Qu'une révision des territoires soit mise en place pour prévoir l'implantation de petits sites d'enfouissement régionaux au lieu de méga sites, lorsque ceux-ci auront atteint leur limite, afin d'assurer l'équité entre régions;*
- *D'augmenter les inspections de tonnage sans avis au préalable pour les visites par les intervenants du MDDEP;*
- *Que soient augmentés les moyens pour parvenir à la performance des collectes « vertes » (collecte sélective, transformation des matières organiques);*
- *Décréter la consignation des bouteilles de vin à la SAQ ainsi que celles des bouteilles d'eau;*
- *Inciter les restaurateurs à recycler les bouteilles de vin;*
- *Que soit instauré un centre de déchiquetage ou que des appareils usuels soient installés dans des endroits ciblés (ex. : bibliothèques municipales, magasins de papeterie, etc.);*
- *Que les instances gouvernementales et municipales regardent autour d'eux ce qui se passe dans d'autres pays en ce qui a trait à l'amélioration de la gestion des matières résiduelles pour adopter des idées constructives à cet égard.*

Considérant qu'il y a lieu de préférer l'intérêt commun à celui d'une seule compagnie, c'est pourquoi et pour le bien de tous, que nous avons opté à émettre des opinions et des idées qui pourraient améliorer la situation actuelle.

Étant en faveur du progrès, nous osons croire que les compagnies qui ont des visions d'avenir en fonction des réalités et des besoins présents et futurs, aideront par leurs actions au mieux-être et à la qualité de vie des personnes et en ce sens, contribueront à la sauvegarde de notre planète...